

Commune de Crépy-en-Valois

Risques naturels, risques industriels, défense incendie et sécurité routière doivent être au cœur des préoccupations des auteurs des documents d'urbanisme à qui il appartient de fixer les conditions d'un développement de l'urbanisation assurant la protection des personnes et des biens.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement naturel ou créé par l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de notre société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Son existence est liée à deux facteurs :

- ✓ d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique ;
- ✓ d'autre part à l'existence d'enjeux, qui représentent

l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) pouvant être affectés par ce phénomène.

Concrètement, l'élaboration du plan local d'urbanisme doit être l'occasion :

- ✓ d'améliorer la connaissance du risque en compléments des études réalisées par l'État ;
- ✓ de procéder à un état des lieux de la défense incendie sur la commune ;
- ✓ de procéder à un diagnostic sécurité routière ;
- ✓ d'informer la population ;
- ✓ de fixer, à travers le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme, des règles de construction interdisant l'augmentation des enjeux dans les zones à risque ;
- ✓ de programmer la réalisation d'équipements ou d'aménagements ayant pour objet de diminuer la vulnérabilité des zones exposées.

L'ensemble des informations issues du site Géorisques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire concernant la commune de **Crépy-en-Valois** est consultable à l'adresse suivante : [lien vers Géorisques](#).

Les Risques Naturels

Différentes études ont été réalisées concernant les risques naturels dans le département de l'Oise, celles-ci sont accessibles sur le [site de la Préfecture de l'Oise](#).

Les cartographies concernant les risques naturels sont consultables dans l'atlas des risques naturels majeurs disponible sur Internet à l'adresse suivante : [lien vers la cartotheque du site de la Préfecture de l'Oise](#) et pour ce qui a trait au retrait-gonflement des argiles, ainsi qu'à la présence de cavités, à l'adresse suivante : [lien vers la cartotheque du site de la Préfecture de l'Oise - inventaire des cavités et mouvements de terrain associés](#).

Plans de Prévention des Risques Naturels

La commune de Crépy-en-Valois n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Naturels.

Catastrophes naturelles

Les données ci-dessous sont extraites du site Géorisques :

| Date | Événement | Arrêté de catastrophe naturelle | Parution au JO |
|--------------------------|---|---------------------------------|----------------|
| 23/07/1988 | Inondations et coulées de boue | 19/10/1988 | 03/11/1988 |
| 25/12/1999 au 29/12/1999 | Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain | 29/12/1999 | 30/12/1999 |
| 02/07/2000 | Inondations et coulées de boue | 06/11/2000 | 22/11/2000 |

Inondations

Les informations relatives aux inondations sont consultables sur le site Internet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) : [lien vers le site du MTES - prévention des risques](#) et sur le site de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) d'Île-de-France : [lien vers le site de la DRIEE d'Île-de-France](#).

Directive Inondations :

Face au bilan catastrophique des inondations en Europe au cours des dernières décennies, la Commission Européenne s'est mobilisée en adoptant en 2007 la directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite « Directive Inondations ».

Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI) :

Sur notre territoire, l'État a repris les objectifs de cette directive dans la Loi portant Engagement National pour l'Environnement (LENE) du 12 juillet 2010 (dite « loi Grenelle II ») et a choisi d'encadrer la mise en œuvre de cette directive par une Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI), fondée sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de proportionnalité. Elle a été arrêtée le 07 octobre 2014 par les Ministres de l'Écologie, de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Logement.

La stratégie nationale fixe trois grands objectifs :

- augmenter la sécurité des populations ;
- réduire le coût des dommages ;
- raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés.

Évaluation Préliminaire des Risques Inondation (EPRI) :

Première étape de la Directive Inondation, cette évaluation donne une photographie homogène de chaque bassin hydrographiques afin d'identifier les enjeux de différentes natures (*personnes, biens, activités, etc*) en zone potentiellement inondable. La première édition s'est achevée en décembre 2011 et sera révisée d'ici décembre 2018.

Elle renseigne sur les inondations du passé et sur le risque actuel :

- l'impact des inondations historiques au travers de quelques événements représentatifs ;
- l'exposition actuelle des enjeux aux événements majeurs : pour ce faire, les enjeux (*population, emplois, bâti, etc*) présents dans une enveloppe approchée des événements extrêmes sont comptabilisés et représentés sur des cartes.

La commune de Crépy-en-Valois fait partie du bassin Seine-Normandie, dont l'EPRI a été arrêté le 20 décembre 2011 par le Préfet d'Île-de-France, coordinateur du bassin.

Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) :

Le Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) est au cœur de la mise en œuvre de la Directive Inondation. Cet outil stratégique définit à l'échelle de chaque grand bassin (*district hydrographique*) les priorités en matière de gestion du risque d'inondation. Dans le cadre de la Directive Inondations et en déclinaison de la SNGRI, un PGRI a été élaboré sur chaque district sous l'autorité du préfet coordinateur de bassin en lien avec les parties prenantes.

Ce plan traite de l'ensemble des aspects de la gestion des inondations :

- la prévention des inondations au regard de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ;
- la surveillance, la prévision et l'information sur les phénomènes d'inondation ;
- l'information préventive, l'éducation, la résilience et la conscience du risque.

Il vise ainsi à intégrer la prise en compte et la gestion du risque d'inondation dans toutes les politiques du territoire.

Les 13 PGRI français ont été approuvés et publiés au journal officiel n° 0296 du 22 décembre 2015 entrés en vigueur au lendemain de leur publication seront mis à jour tous les 6 ans dans un cycle d'amélioration continue voulu par la « Directive Inondations ».

Le PGRI 2016-2021 du bassin Seine-Normandie a été approuvé le 07 décembre 2015 : [arrêté du 07 décembre 2015 portant approbation du PGRI Seine-Normandie](#).

Territoires à Risque important d'Inondation (TRI) :

Un Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) est un territoire qui concentre de forts enjeux et qui est exposé à un aléa provoquant des inondations (*submersion marine, débordement fluvial, ruissellement, remontée de nappe*). Dans ce territoire, les enjeux potentiellement exposés aux inondations les plus importants sont essentiellement des enjeux humains et économiques : [lien vers le site de la DRIEE d'Île-de-France](#) et [lien vers le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire – TRI](#).

L'arrêté du 06 novembre 2012, établissant la liste des territoires dans lesquels il existe un risque d'inondation important ayant des conséquences de portée nationale et l'arrêté du 27 novembre 2012, fixant la liste des Territoires à Risque Important d'Inondation du Bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands sont disponibles sur le [site de la Préfecture de l'Oise](#).

La commune de Crépy-en-Valois n'est pas concernée par un TRI.

Il existe une note de cadrage (*mai 2018*) concernant « la vulnérabilité des territoires aux inondations », établie à l'échelle du bassin Seine-Normandie : [lien vers le site de la DRIEE d'Île-de-France](#).

Stratégies locales de gestion des risques d'inondation :

Les stratégies locales de gestion des risques d'inondation sont élaborées sur les Territoires à Risque important d'Inondation (*TRI*). Elles s'inscrivent dans le cadre fixé par la SNGRI présentés le 10 juillet 2014 et les PGRI élaborés à l'échelle des grands bassins hydrographiques : [lien vers le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire](#). L'arrêté fixant la liste des stratégies locales de gestion des risques d'inondation à élaborer pour les TRI du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands a été signé le 08 décembre 2014.

Les stratégies locales doivent comporter :

- la synthèse de l'EPRI dans son périmètre ;
- les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le TRI inclus dans son périmètre ;
- les objectifs fixés par le PGRI pour les TRI inclus dans son périmètre.

Pour le bassin Seine-Normandie ([lien vers le site de la DRIEE - Île-de-France](#)), ces objectifs ont été déclinés comme suit :

- réduire la vulnérabilité des territoires ;
- agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages ;
- raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés ;
- mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque.

Cavités souterraines et mouvements de terrain

Une cavité souterraine désigne en général un « trou » dans le sol, d'origine naturelle ou occasionné par l'homme. La dégradation de ces cavités par affaissement ou effondrement subite, peut mettre en danger les constructions et les habitants.

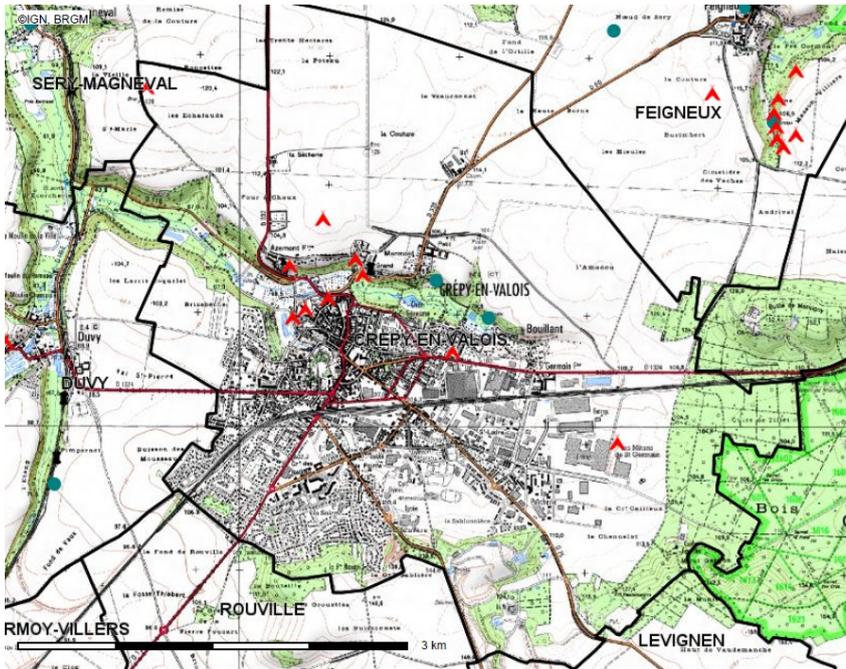
Un mouvement de terrain est un déplacement d'une partie du sol ou du sous-sol. Le sol est déstabilisé pour des raisons naturelles (*la fonte des neiges, une pluviométrie anormalement forte, etc*) ou occasionnées par l'homme (*déboisement, exploitation de matériaux ou de nappes aquifères, etc*). Un mouvement de terrain peut prendre la forme d'un affaissement ou d'un effondrement, de chutes de pierres, d'éboulements, ou d'un glissement de terrain.

Le Bureau de Recherche Géologiques et Minières (*BRGM*) a réalisé en octobre 2011 un inventaire des [cavités souterraines](#) du département de l'Oise.

11 cavités souterraines et un mouvement de terrain ont été recensées sur la commune :

| Cavité souterraine | Lien vers fiche | Cavité souterraine | Lien vers fiche |
|---------------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| Carrière | PICAW0015342 | Carrière | PICAW0017020 |
| Carrière | PICAW0015344 | Carrière | PICAW0017021 |
| Carrière | PICAW0015345 | Carrière | PICAW0017025 |
| Carrière | PICAW0015346 | Carrière | PICAW0017044 |
| Indéterminé | PICAW0016835 | Carrière | PIC0000440CS |
| Indéterminé | PICAW0016836 | | |

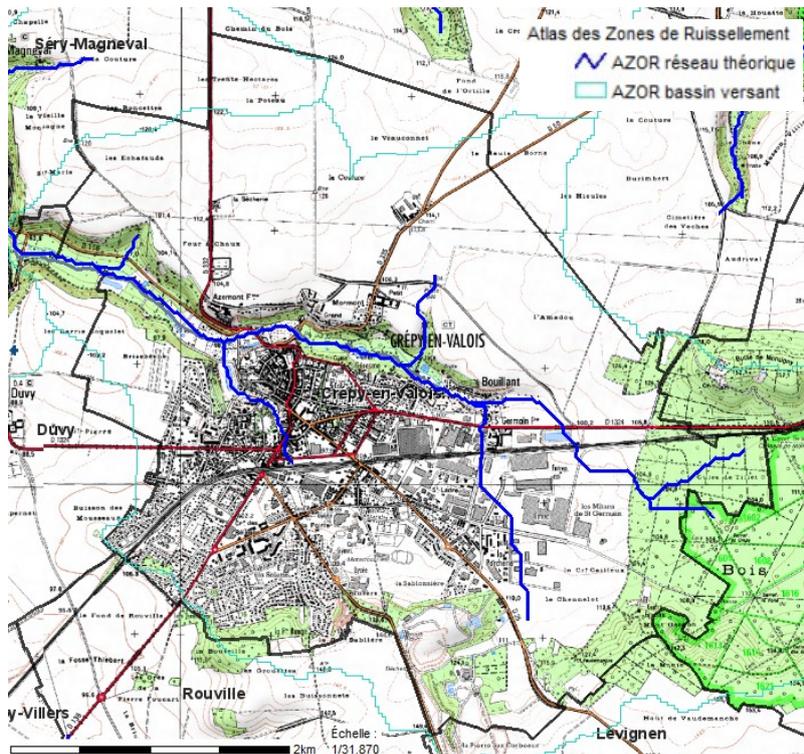
| Mouvement de terrain | Lien vers fiche |
|-----------------------------|--------------------------|
| Effondrement | 11900412 |



- Mouvements de terrain**
- ▼ Chute de blocs / Eboulement
 - ★ Coulée
 - ⊥ Effondrement
 - ▭ Erosion de berges
 - ⊗ Glissement
- Cavités souterraines hors mines**
- ▲ carrière
 - cave
 - indéterminé
 - ▲ naturelle
 - ⊕ ouv militaire
 - ⊕ ouvrage civil

Ruissellement, coulées de boue et remontées de nappe

Le ruissellement est un phénomène physique d'écoulement non organisé de l'eau sur un bassin versant suite à des chutes de pluies. Il perdure jusqu'au moment où il rencontre une rivière, un réseau d'assainissement ou un marais. Le ruissellement peut avoir plusieurs origines : ruissellement naturel pluvial, ruissellement naturel nival et ruissellement anthropique; l'ensemble ou une seule de ces origines peut produire un ruissellement de type «risque majeur avec inondations» (*source : Géorisques*). Le ruissellement peut devenir une coulée de boue qui nuit à la sécurité des personnes et l'intégrité des biens.

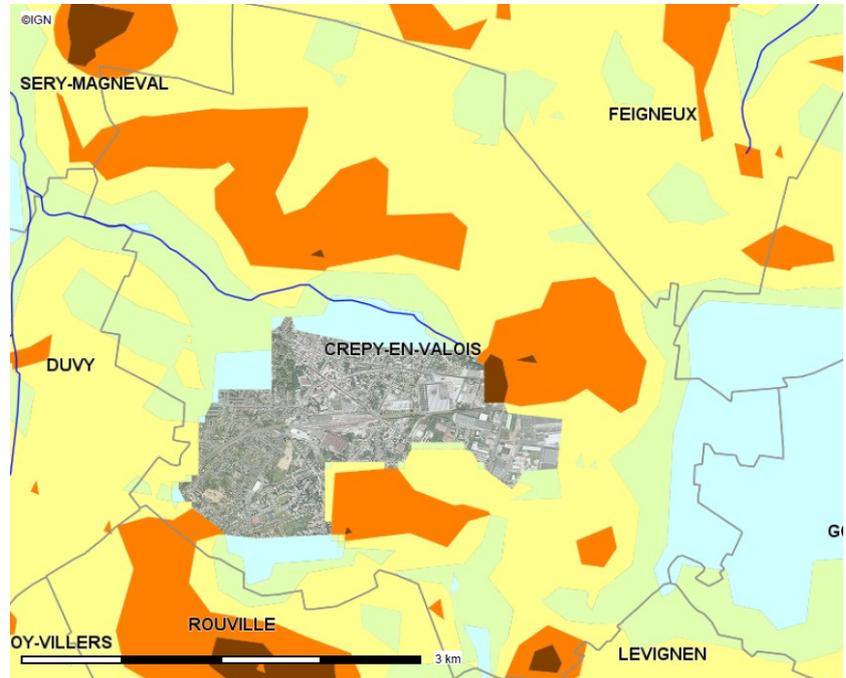


Le territoire communal de Crépy-en-Valois est concernée par la traversée d'axes de ruissellement ([lien vers la cartographie du ruissellement et des eaux pluviales du département de l'Oise](#)).

La coulée de boue est un mouvement rapide d'une masse de matériaux remaniés, à forte teneur en eau et de consistance plus ou moins visqueuse. Elle prend fréquemment naissance dans la partie aval d'un glissement de terrain ou dans les terrains mis à nu par les activités humaines. Les matériaux susceptibles de perdre ainsi leur cohésion sont des argiles, des limons, des sols, des roches décomposées ou des éboulis fins (*source : Géorisques*).

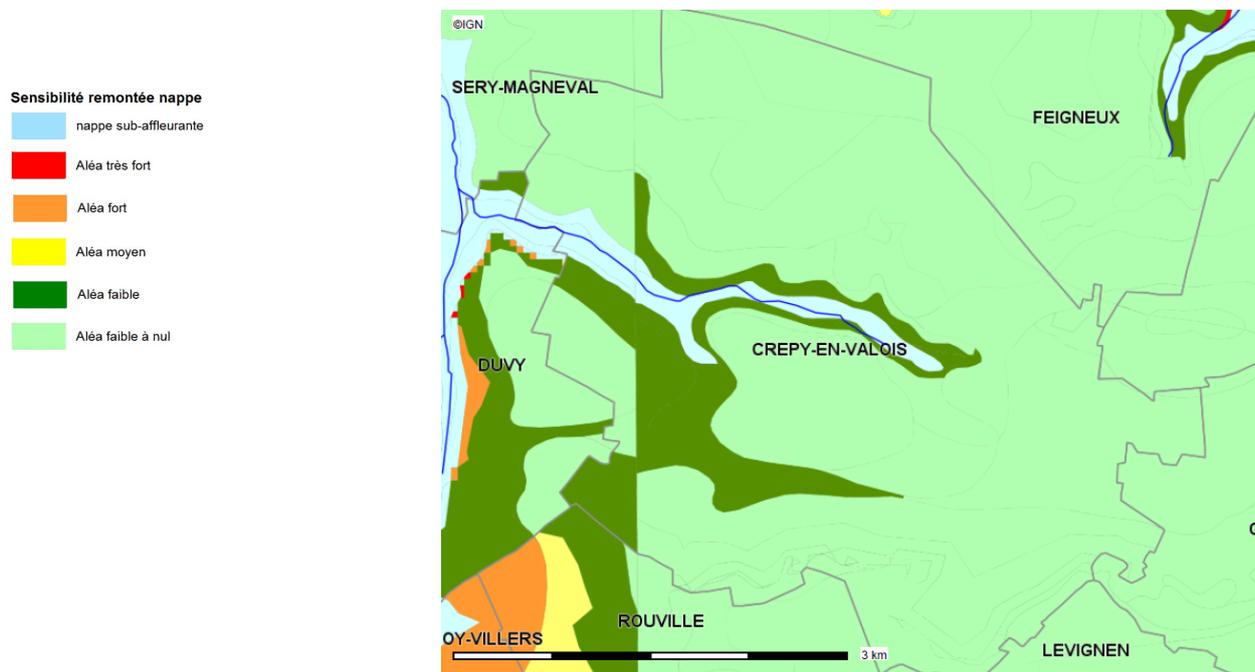
Aléa coulées de boue

-  Très fort
-  Fort
-  Moyen
-  Faible
-  Faible à nul



La commune de Crépy-en-Valois est concernée par des aléas faibles à très forts de coulées de boue. Ces informations sont disponibles sur les sites : [lien vers Géorisques](#) et [lien vers la cartotheque du site de la Préfecture de l'Oise](#).

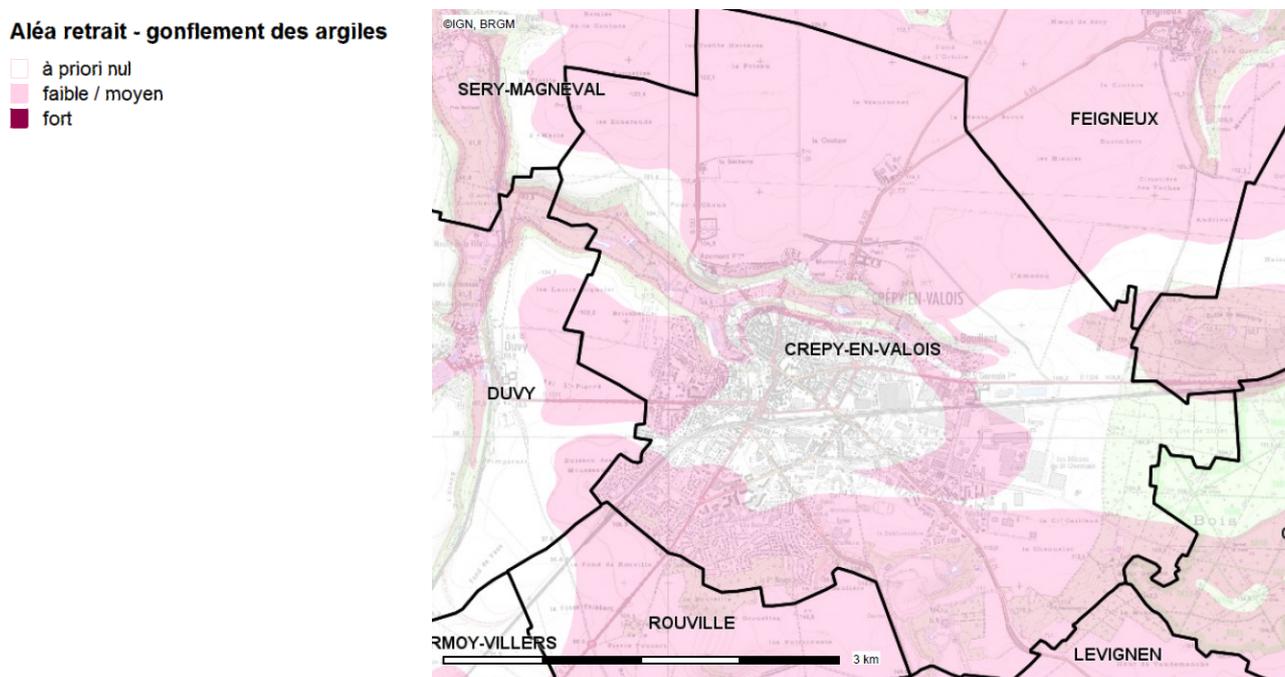
On appelle zone « sensible aux remontées de nappes », un secteur dont les caractéristiques d'épaisseur de la zone non saturée et de l'amplitude du battement de la nappe superficielle sont telles, qu'elles peuvent déterminer une émergence de la nappe au niveau du sol ou, une inondation des sous-sols à quelques mètres sous la surface du sol. Les remontées de nappe entraînent des inondations lentes, ne présentant pas de danger pour la vie humaine, mais provoquant des dommages non négligeables à la voirie qui est mise sous pression, ainsi qu'aux constructions (*source : Géorisques*).



La commune de Crépy-en-Valois est concernée par des aléas faibles à très forts de remontées de nappe, avec des effets de nappe sub-affleurante localisés à proximité des cours d'eau. Plus d'informations sont disponibles sur les sites : [lien vers site du BRGM](#) et [lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise](#).

Retrait gonflement des sols argileux

La commune de Crépy-en-Valois est concernée par des aléas faibles à moyens de retrait-gonflement des argiles, sur tout ou partie du territoire communal. Cette information est disponible sur le site du BRGM à l'adresse suivante : [lien vers Géorisques - retrait-gonflement des argiles](#) et [lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise](#).



Les Risques technologiques

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Ces plans concernent les établissements « Seveso » à « haut risques », dits « Seveso seuil haut » ou « Seveso avec servitude » (Seveso AS). Lorsque les mesures prises par l'exploitants d'un établissement de ce type s'avèrent insuffisantes au regard de la vulnérabilité des populations environnantes, les textes prévoient de délimiter des zones dans lesquelles le règlement du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) peut interdire ou limiter la réalisation d'aménagements, d'extensions ou de constructions nouvelles (source : Géorisques).

La commune de Crépy-en-Valois n'est concernée par aucun PPRT.

Canalisation de matières dangereuses

Une canalisation de matières dangereuses achemine du gaz naturel, des produits pétroliers ou chimiques à destination de réseaux de distribution, d'autres ouvrages de transport, d'entreprises industrielles ou commerciales de sites de stockage ou de chargement.

La commune de Crépy-en-Valois est concernée par le passage d'une canalisation de transport de gaz naturel.

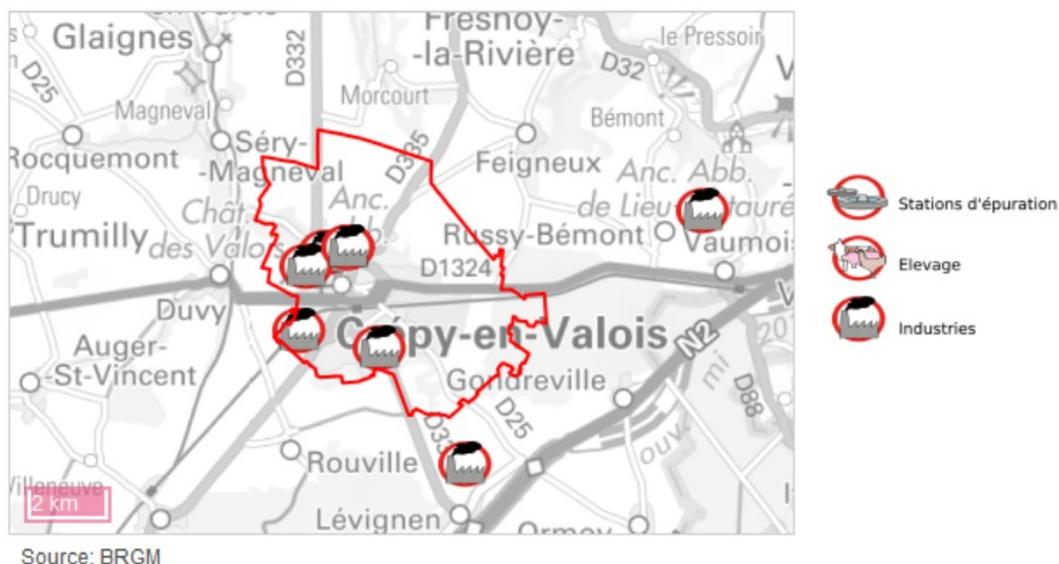


Installations industrielles rejetant des polluants

Ces installations industrielles déclarent des rejets de polluant potentiellement dangereux dans l'air, l'eau ou le sol.

3 installations industrielles rejetant des polluants ont été recensées sur ou à proximité de la commune de Crépy-en-Valois.

| Installation | Commune | Lien vers fiche |
|-----------------------|-----------------|---|
| FM Logistic | Crépy-en-Valois | FM Logistic - site de Crépy-en-Valois |
| SUEZ RV Île-de-France | Crépy-en-Valois | SUEZ RV ILE DE FRANCE |
| Natureco | Crépy-en-Valois | natureco |



Sites et sols d'activités industrielles

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

2 sites pollués ou potentiellement pollués ont été recensés sur le territoire communal (*base de données BASOL - [lien vers Basol](#)*) :

| Installation | Commune | Lien vers fiche |
|----------------|-----------------|---|
| Centre EDF-GDF | Crépy-en-Valois | Centre EDF GDF Service de Cergy |
| Sté SODIMATEX | Crépy-en-Valois | SODIMATEX |

La réalisation d'inventaires historiques régionaux des sites industriels et activités de services, en activité ou non, s'est accompagnée de la création de la base de données nationale BASIAS.

93 sites industriels et d'activités de services ont été recensés sur le territoire communal (*base de données BASIAS - [lien vers Basias](#)*) : [la fiche Basias – Crépy-en-Valois](#).

Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

Les Secteurs d'Information sur les Sols (SIS), introduits par [l'article L.125-6 du code de l'environnement](#), sont les terrains où la pollution avérée du sol justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et sa prise en compte dans les projets d'aménagement (*source : Géorisques*).

Un SIS a été recensé sur le territoire communal : [la fiche SIS – Crépy-en-Valois](#).

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une « installation classée » (source : DREAL).

Les informations relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sont disponibles sur le [site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire](#).

12 établissements ont été recensés sur le territoire communal :

| Installation | Commune | Régime d'autorisation |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------------|
| ARROW Holding XXI | Crépy-en-Valois | Soumis à autorisation |
| Carrefour Supply Chain (ex. LCM) | Crépy-en-Valois | Enregistrement |
| DRM-ESCALE AUTO (ex. ESCALE AUTO) | Crépy-en-Valois | Soumis à autorisation |
| FM FRANCE | Crépy-en-Valois | Soumis à autorisation |
| KUBOTA EUROPE SAS | Crépy-en-Valois | Soumis à autorisation |
| LIBELTEX NTI (TWE) | Crépy-en-Valois | Soumis à autorisation |
| NATURECO | Crépy-en-Valois | Soumis à autorisation |
| PLASTHYLEN | Crépy-en-Valois | Enregistrement |
| SIBELCO FRANCE | Crépy-en-Valois | Soumis à autorisation |
| SIBELCO FRANCE | Crépy-en-Valois | Enregistrement |
| SODIMATEX | Crépy-en-Valois | Non classé |
| SUEZ RV Île-de-France | Crépy-en-Valois | Soumis à autorisation |

Historique ICPE et carrières :

| Numéro | Raison sociale | Nom | Ouverture | Localisation |
|----------|---|---|------------|--------------------------------------|
| 990299 | ACTIV/AUTOMATION | ACTIV/AUTOMATION | 29/07/1999 | 6 rue Gustave Eiffel |
| 19930238 | AGORA | AGORA | 02/06/1993 | 2 rue Saint-Germain |
| 20161016 | AIR LIQUIDE | AIR LIQUIDE ADVANCED BUSINESS | 22/08/2016 | Rue Louis Armand |
| 20040079 | AMC | AMC | 19/02/2004 | Lieudit « la Croix Cailleux » |
| 20000107 | ANEMOTHERM – GROUPE HALTON | ANEMOTHERM – GROUPE HALTON | 09/03/2000 | ZI Saint-Éloi |
| 20160845 | ARROW HOLDING XXI | ARROW Holding XXI | 25/03/2015 | Rue du Bois Tillé |
| 20140056 | AUTOSTELL'R | AUTOSTELL'R | 18/11/2013 | Route de Pierrefonds |
| 20110265 | BOIS ÉNERGIE INDUSTRIE | BOIS ÉNERGIE INDUSTRIE | 01/07/2011 | 74 route de Soissons |
| 20081620 | BULLE DE LINGE | BULLE DE LINGE | 04/12/2008 | ZA rue Blaise Pascal |
| 20081622 | BULLE DE LINGE | BULLE DE LINGE | 04/12/2008 | ZA rue Blaise Pascal |
| 19910041 | CARREFOUR SUPPLY CHAIN | | 13/02/1991 | Zone Industrielle |
| 20170062 | Centre Aquatique du Valois | VM 60800 | 07/02/2017 | Rue des Érables |
| 19730272 | CNH France | CNH France | 14/04/2008 | Rue des Tournelles |
| 20090514 | COLAS Nord-Picardie | COLAS Nord-Picardie | 08/09/2009 | Site CNH France |
| 20070658 | Conseil Général de l'Oise | Conseil Général de l'Oise | 20/11/2007 | Rue Blaise Pascal |
| 570053 | CORONET | CORONET | 17/05/1957 | 4 bis rue Marie Rotsen |
| 20040199 | CORSI-FIT | CORSI-FIT | 07/05/2004 | Zone Industrielle |
| 20140483 | CRÉPY DISTRIBUTION | CRÉPY DISTRIBUTION | 28/05/2014 | Enseigne LECLERC DRIVE Crépy |
| 20120362 | CRÉPY PRESSING | CRÉPY PRESSING | 23/10/2012 | 16 avenue Levallois Perret |
| 19800150 | CREVAL | CREVAL | 24/04/1980 | Enseigne INTERMARCHÉ |
| 20030041 | CSF France Stations Services | CSF France Stations Services | 09/01/2003 | Enseigne CARREFOUR MARKET |
| 20170246 | DRM60 | DRM Démolition et Revente de Métaux | 21/06/2017 | Route de Pierrefonds |
| 20030068 | ESCALE AUTO | SARL ESCALE AUTO | 29/01/2003 | Route de Pierrefonds |
| 20081470 | Ets BERVIALLE | Sté SIBELCO France | 15/01/1974 | Lieudit « la Pierre aux Corbeaux » |
| 19960069 | Ets LAERMANS | SA Ets LAERMANS | 15/05/1998 | Lieudit « la Croisette » |
| 19920164 | FEDERAL MOGUL SYSTEMS PROTECTION GROUP | FEDERAL MOGUL SYSTEMS PROTECTION GROUP | 12/01/1993 | Site de Montigny |
| 19890350 | FEDERAL MOGUL SYSTEMS PROTECTION GROUP | FEDERAL MOGUL SYSTEMS PROTECTION GROUP | 12/01/1993 | Site du Tillet |
| 19920007 | FM FRANCE SAS | FM LOGISTIC | 17/12/1991 | Rue du Bois de Tillet |
| 19800028 | GARAGE INGLOT | Sté GARAGE INGLOT | 28/03/1980 | 2 avenue Paul Pauchet |
| 19880439 | GARAGE INGLOT FRANÇOIS | INGLOT | 23/12/1988 | 70 avenue Levallois Perret |
| 980092 | GEODIS LOGISTICS | GEODIS LOGISTICS Île-de-France | 12/03/1998 | Chemin des Docks |
| 20020478 | GIRAUDON COMBUSTIBLES | GIRAUDON COMBUSTIBLES | 30/10/2002 | 78 rue du Bois de Tillet |
| 19840219 | JUY | JUY | 14/11/1986 | 72 route de Soissons |
| 20190246 | KUBOTA EUROPE | KUBOTA Europe | 24/09/2018 | Rue du Bois de Tillet |
| 20180291 | LA FERME SAINT-LAZARE | EURODEM LOCATION | 03/07/2018 | Avenue Sadi Carnot |
| 20060052 | LIBELTEX NTI | LIBELTEX NTI | 27/07/2005 | Rue Saint-Éloi |
| 19610181 | MANTEL | MANTEL | 11/04/1962 | Chemin des Docks |
| 19940400 | MECA POIDS LOURDS | MECA POIDS LOURDS | 08/12/1994 | 19 rue Saint-Germain |
| 20030192 | MECA POIDS LOURDS | MECA POIDS LOURDS | 07/03/2003 | Lotissement industriel n°5 |
| 19890403 | MESNIL | MESNIL | 16/01/1990 | Zone artisanale |
| 19630222 | MONOPRIX | MONOPRIX Exploitation | 26/12/1963 | 20 rue du Général de Gaulle |
| 20020388 | NATURECO | NATURECO | 28/08/2002 | Route de Soissons |
| 19870097 | NORVALO | NORVALO | 27/06/1989 | Route de Pierrefonds |
| 20050474 | ONYX NORD NORMANDIE | ONYX NORD NORMANDIE | 14/06/2005 | Route de Soissons |
| 20030788 | PLASTHYLEN | PLASTHYLEN | 22/12/2003 | Rue Gustave Eiffel |
| 19640287 | QUINCAILLERIE DES Ets LAERMANS | QUINCAILLERIE DES Ets LAERMANS | 15/09/1964 | 16 avenue Sadi Carnot |
| 20050613 | SAUR FRANCE – Agence de l'Oise | SAUR FRANCE Centre PICARDIE et NORD | 21/07/2005 | 11 rue Saint-Éloi |
| 20050614 | SAUR FRANCE Centre PICARDIE et NORD | SAUR FRANCE Centre PICARDIE et NORD | 21/07/2005 | 11 rue Saint-Éloi |
| 960274 | SIBELCO | SIBELCO France | 10/11/1998 | Lieudit « la Pierre aux Corbeaux » |
| 20030173 | Sté PARISIENNE DE GESTION D'ARCHIVES | Sté PARISIENNE DE GESTION D'ARCHIVES | 28/02/2003 | Lieudit « la Croix Cailleux » |
| 19630246 | SODIMATEX | SODIMATEX | 31/10/1963 | 272 rue Saint-Germain |
| 19940174 | SODIMATEX | SODIMATEX | 15/07/1996 | Lieudit « les Mitans Saint-Germain » |
| 20120269 | SOLAUFIL | SOLAUFIL | 07/08/2012 | 82 route de Soissons |
| 20130493 | SOUFFLET AGRICULTURE | SOUFFLET AGRICULTURE | 15/03/2013 | 5 chemin des Docks |
| 19770350 | SUEZ RV Île-de-France | | 20/10/1978 | Lieudit « la Pierre aux Corbeaux » |
| 19950292 | Syndicat Mixte du Département de l'Oise | Syndicat Mixte du Département de l'Oise | 25/04/1995 | Route de Lévignen – RD922 |
| 20040592 | VDS | VDS | 26/10/2004 | 3 rue Saint-Germain |

(Fiche mise à jour le 10 décembre 2019 - © DDT de l'Oise)